



## DIRECTIVES DE PLACEMENT – FONDS INDISPENSABLES SÉLECTS

### Directives pour remplir le présent formulaire

Dans le présent formulaire, les termes « vous », « votre », « vos » et « titulaire » renvoient à toute personne titulaire de contrat. Les termes « nous », « notre » et « nos » renvoient à L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada (l'Assurance vie Équitable). Une conseillère ou un conseiller peut remplir le présent formulaire si une autorisation de négociation limitée paraît au dossier. Toute réinitialisation des garanties actuelle et précédente sera alors automatiquement annulée.

### 1. Renseignements sur le contrat

Nom de toute personne titulaire de contrat

Numéro de tout contrat

### 2. Postes politiques (dans le cas des contrats non enregistrés et seulement lorsque le dépôt est d'au moins 100 000 \$)

Aux fins de cette question :

- Le terme « payeur » ou « payeuse » s'entend de la personne qui effectue les paiements au titre du contrat.
- Le terme « proche parent » s'entend de la conjointe ou du conjoint, du frère, de la sœur ou du parent du payeur, ou encore du parent, de l'enfant, du conjoint, ou encore de l'enfant du conjoint.
- Le terme « proche collaborateur » ou « proche collaboratrice » s'entend d'une personne étroitement liée au payeur pour des raisons personnelles ou commerciales.

**Le payeur ou l'un des proches parents ou des proches collaborateurs occupe-t-il, ou a-t-il déjà occupé, l'un des postes indiqués ci-dessous?**

Non – aller à la section 3     Oui – indiquer le poste politique ci-dessous

#### Postes occupés au Canada ou dans un autre pays

Nota : Pour les postes occupés au Canada, veuillez indiquer seulement les postes occupés au cours des cinq dernières années. Pour tous les autres pays, veuillez indiquer tous les postes déjà occupés.

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Chef d'État ou chef du gouvernement (y compris gouverneur général ou lieutenant-gouverneur)  | <input type="checkbox"/> Chef d'un organisme international établi par les gouvernements des pays ou chef d'une institution de cet organisme.          |
| <input type="checkbox"/> Présidente ou président d'une société ou d'une banque d'État (y compris une société entièrement détenue par un gouvernement fédéral ou provincial).              | <input type="checkbox"/> Commissaire (ou équivalent)  |
| <input type="checkbox"/> Membre du conseil exécutif de gouvernement ou membre d'une assemblée législative (y compris du sénat, de la Chambre des communes ou d'une assemblée provinciale) | <input type="checkbox"/> Chef ou encore présidente ou président d'un parti politique représenté au sein d'une assemblée législative                   |
| <input type="checkbox"/> Chef d'une agence gouvernementale  | <input type="checkbox"/> Ambassadrice ou ambassadeur, attachée ou attaché, ou encore conseillère ou conseiller d'une ambassadrice ou d'un ambassadeur |
| <input type="checkbox"/> Juge (au Canada seulement, doit être juge d'une cour d'appel)  | <input type="checkbox"/> Officière ou officier ayant le rang de général ou un rang supérieur  |
|   | <input type="checkbox"/> Maire ou mairesse d'une municipalité canadienne (ne comprend pas les maires dans d'autres pays que le Canada)                |

Si vous avez répondu « **Oui** » à la question ci-dessus, veuillez indiquer les renseignements suivants :

Quel est le nom de la personne qui occupe ou qui occupait ce poste?

Quel est le titre du poste occupé?

Poste occupé de : \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_  
(première année)    (dernière année)

Dans quel pays ce poste a-t-il été occupé?

Après de quelle organisation, quel gouvernement ou institution ce poste a-t-il été occupé?

Comment cette personne est-elle liée à la payeuse ou au payeur?

- La personne est la payeuse ou le payeur
- Proche parent (lien) : \_\_\_\_\_
- Proche collaboratrice ou proche collaborateur (lien) : \_\_\_\_\_

Nota : si plus d'une personne avait occupé un de ces postes, veuillez remplir les sections 1 et 2 du formulaire Mise à jour des renseignements du client (n° 1027FR) pour chaque personne supplémentaire.



## DIRECTIVES DE PLACEMENT – FONDS INDISPENSABLES SÉLECTS

### 3. Affectation des primes des fonds distincts – catégorie Placement (75/75)

Je demande ou nous demandons que : a)  seule cette prime de \_\_\_\_\_ \$ soit affectée comme suit :

b)  cette prime de \_\_\_\_\_ \$ et toutes les primes futures soient affectées comme suit :

Veuillez cocher devant les codes de fonds choisis. En vertu de nos règles administratives, les unités avec frais d'acquisition réduits et avec frais d'acquisition reportés ne peuvent être détenues au titre d'un seul et même contrat. L'affectation totale doit égaler 100 %.

			Catégorie Placement (75/75)			
Catégorie de fonds	Fonds distincts	% ou \$	FAR	SFA	FR	SFA-CB
Fonds de revenu fixe	Fonds d'obligations canadiennes à gestion active Sélect de l'Équitable		602	702	1202	3002
	Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie Sélect de l'Équitable		646	746	1246	3046
	Fonds du marché monétaire Sélect de l'Équitable		605	705	1205	3005
	Fonds mondial d'obligations Invesco Sélect de l'Équitable		611	711	1211	3011
Fonds équilibrés et de répartition de l'actif	Fonds de revenu mensuel et de croissance Bissett Sélect de l'Équitable		642	742	1242	3042
	Fonds de revenu mensuel américain Dynamique Sélect de l'Équitable		655	755	1255	3055
	Fonds Valeur équilibré Dynamique Sélect de l'Équitable		633	733	1233	3033
	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Sélect de l'Équitable		635	735	1235	3035
	Fonds de revenu Mackenzie Sélect de l'Équitable		641	741	1241	3041
	Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy Sélect de l'Équitable		654	754	1254	3054
	Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy Sélect de l'Équitable		648	748	1248	3048
	Fonds de rendement diversifié Invesco Sélect de l'Équitable		651	751	1251	3051
Fonds d'actions canadiennes	Fonds mondial équilibré Invesco Sélect de l'Équitable		619	719	1219	3019
	Fonds d'actions canadiennes Bissett Sélect de l'Équitable		640	740	1240	3040
	Fonds de revenu de dividendes Bissett Sélect de l'Équitable		616	716	1216	3016
	Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité Sélect de l'Équitable		609	709	1209	3009
	Fonds d'actions canadiennes Sélect de l'Équitable		603	703	1203	3003
Fonds d'actions étrangères	Fonds d'actions productives de revenus Dynamique Sélect de l'Équitable		649	749	1249	3049
	Fonds américain Dynamique Sélect de l'Équitable		647	747	1247	3047
	Fonds mondial de découverte Dynamique Sélect de l'Équitable		645	745	1245	3045
	Fonds de croissance de petites capitalisations mondiales Mackenzie Sélect de l'Équitable		617	717	1217	3017
	Fonds Europlus Invesco Sélect de l'Équitable		618	718	1218	3018
	Fonds de sociétés mondiales Invesco Sélect de l'Équitable		650	750	1250	3050
Fonds de portefeuille	Fonds international des sociétés Invesco Sélect de l'Équitable		630	730	1230	3030
	Portefeuille de croissance équilibré à gestion active Sélect de l'Équitable		639	739	1239	3039
	Portefeuille de revenu équilibré à gestion active Sélect de l'Équitable		638	738	1238	3038
	Portefeuille équilibré à gestion active Sélect de l'Équitable		637	737	1237	3037
	Portefeuille de croissance équilibré Tacticiel Invesco Sélect de l'Équitable		644	744	1244	3044
	Portefeuille de revenu équilibré Tacticiel Invesco Sélect de l'Équitable		643	743	1243	3043
	Portefeuille équilibré de croissance Quotentiel Sélect de l'Équitable		622	722	1222	3022
	Portefeuille équilibré de revenu Quotentiel Sélect de l'Équitable		621	721	1221	3021
	Portefeuille d'actions diversifié Quotentiel Sélect de l'Équitable		624	724	1224	3024
	Portefeuille de revenu diversifié Quotentiel Sélect de l'Équitable		623	723	1223	3023
Portefeuille de croissance Quotentiel Sélect de l'Équitable		625	725	1225	3025	

Selon nos règles administratives, les unités des fonds FAR, FR et SFA-CB ne peuvent être détenues au titre d'un même contrat.

FAR = frais d'acquisition reportés (des frais d'acquisition sont imputés au client) SFA = sans frais d'acquisition FR = frais d'acquisition réduits (des frais d'acquisition sont imputés au client) SFA-CB = rétrofacturation sans frais d'acquisition (rétrofacturation au conseiller)



## DIRECTIVES DE PLACEMENT – FONDS INDISPENSABLES SÉLECTS

### 3. Affectation des primes des fonds distincts – catégorie Succession (75/100)

Je demande ou nous demandons que : a)  seule cette prime de \_\_\_\_\_ \$ soit affectée comme suit :

b)  cette prime de \_\_\_\_\_ \$ et toutes les primes futures soient affectées comme suit :

Veuillez cocher devant les codes de fonds choisis. En vertu de nos règles administratives, les unités avec frais d'acquisition réduits et avec frais d'acquisition reportés ne peuvent être détenues au titre d'un seul et même contrat. L'affectation totale doit égaler 100 %.

			Catégorie Succession (75/100)			
Catégorie de fonds	Fonds distincts	% ou \$	FAR	SFA	FR	SFA-CB
Fonds de revenu fixe	Fonds d'obligations canadiennes à gestion active Sélect de l'Équitable		802	902	1302	3102
	Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie Sélect de l'Équitable		846	946	1346	3146
	Fonds du marché monétaire Sélect de l'Équitable		805	905	1305	3105
	Fonds mondial d'obligations Invesco Sélect de l'Équitable		811	911	1311	3111
Fonds équilibrés et de répartition de l'actif	Fonds de revenu mensuel et de croissance Bissett Sélect de l'Équitable		842	942	1342	3142
	Fonds de revenu mensuel américain Dynamique Sélect de l'Équitable		855	955	1355	3155
	Fonds Valeur équilibré Dynamique Sélect de l'Équitable		833	933	1333	3133
	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Sélect de l'Équitable		835	935	1335	3135
	Fonds de revenu Mackenzie Sélect de l'Équitable		841	941	1341	3141
	Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy Sélect de l'Équitable		854	954	1354	3154
	Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy Sélect de l'Équitable		848	948	1348	3148
	Fonds de rendement diversifié Invesco Sélect de l'Équitable		851	951	1351	3151
Fonds d'actions canadiennes	Fonds mondial équilibré Invesco Sélect de l'Équitable		819	919	1319	3119
	Fonds d'actions canadiennes Bissett Sélect de l'Équitable		840	940	1340	3140
	Fonds de revenu de dividendes Bissett Sélect de l'Équitable		816	916	1316	3116
	Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité Sélect de l'Équitable		809	909	1309	3109
	Fonds d'actions canadiennes Sélect de l'Équitable		803	903	1303	3103
Fonds d'actions étrangères	Fonds d'actions productives de revenus Dynamique Sélect de l'Équitable		849	949	1349	3149
	Fonds américain Dynamique Sélect de l'Équitable		847	947	1347	3147
	Fonds mondial de découverte Dynamique Sélect de l'Équitable		845	945	1345	3145
	Fonds de croissance de petites capitalisations mondiales Mackenzie Sélect de l'Équitable		817	917	1317	3117
	Fonds Europlus Invesco Sélect de l'Équitable		818	918	1318	3118
	Fonds de sociétés mondiales Invesco Sélect de l'Équitable		850	950	1350	3150
Fonds de portefeuille	Fonds international des sociétés Invesco Sélect de l'Équitable		830	930	1330	3130
	Portefeuille de croissance équilibré à gestion active Sélect de l'Équitable		839	939	1339	3139
	Portefeuille de revenu équilibré à gestion active Sélect de l'Équitable		838	938	1338	3138
	Portefeuille équilibré à gestion active Sélect de l'Équitable		837	937	1337	3137
	Portefeuille de croissance équilibré Tacticiel Invesco Sélect de l'Équitable		844	944	1344	3144
	Portefeuille de revenu équilibré Tacticiel Invesco Sélect de l'Équitable		843	943	1343	3143
	Portefeuille équilibré de croissance Quotentiel Sélect de l'Équitable		822	922	1322	3122
	Portefeuille équilibré de revenu Quotentiel Sélect de l'Équitable		821	921	1321	3121
	Portefeuille d'actions diversifié Quotentiel Sélect de l'Équitable		824	924	1324	3124
	Portefeuille de revenu diversifié Quotentiel Sélect de l'Équitable		823	923	1323	3123
Portefeuille de croissance Quotentiel Sélect de l'Équitable		825	925	1325	3125	

Selon nos règles administratives, les unités des fonds FAR, FR et SFA-CB ne peuvent être détenues au titre d'un même contrat.

FAR = frais d'acquisition reportés (des frais d'acquisition sont imputés au client) SFA = sans frais d'acquisition FR = frais d'acquisition réduits (des frais d'acquisition sont imputés au client) SFA-CB = rétrofacturation sans frais d'acquisition (rétrofacturation au conseiller)



## DIRECTIVES DE PLACEMENT – FONDS INDISPENSABLES SÉLECTS

### 3. Affectation des primes des fonds distincts – catégorie Protection (100/100)

Je demande ou nous demandons que : a)  seule cette prime de \_\_\_\_\_ \$ soit affectée comme suit :  
 b)  cette prime de \_\_\_\_\_ \$ et toutes les primes futures soient affectées comme suit :

Veuillez cocher devant les codes de fonds choisis. En vertu de nos règles administratives, les unités avec frais d'acquisition réduits et avec frais d'acquisition reportés ne peuvent être détenues au titre d'un seul et même contrat. L'affectation totale doit égaler 100 %.

			Catégorie Protection (100/100)			
Catégorie de fonds	Fonds distincts	% ou \$	FAR	SFA	FR	SFA-CB
Fonds de revenu fixe	Fonds d'obligations canadiennes à gestion active Sélect de l'Équitable		1002	1102	1402	3202
	Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie Sélect de l'Équitable		1046	1146	1446	3246
	Fonds du marché monétaire Sélect de l'Équitable		1005	1105	1405	3205
	Fonds mondial d'obligations Invesco Sélect de l'Équitable		1011	1111	1411	3211
Fonds équilibrés et de répartition de l'actif	Fonds de revenu mensuel et de croissance Bissett Sélect de l'Équitable		1042	1142	1442	3242
	Fonds de revenu mensuel américain Dynamique Sélect de l'Équitable		1055	1155	1455	3255
	Fonds Valeur équilibré Dynamique Sélect de l'Équitable		1033	1133	1433	3233
	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Sélect de l'Équitable		1035	1135	1435	3235
	Fonds de revenu Mackenzie Sélect de l'Équitable		1041	1141	1441	3241
	Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy Sélect de l'Équitable		1054	1154	1454	3254
	Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy Sélect de l'Équitable		1048	1148	1448	3248
	Fonds de rendement diversifié Invesco Sélect de l'Équitable		1051	1151	1451	3251
Fonds d'actions canadiennes	Fonds mondial équilibré Invesco Sélect de l'Équitable		1019	1119	1419	3219
	Fonds d'actions canadiennes Bissett Sélect de l'Équitable		1040	1140	1440	3240
	Fonds de revenu de dividendes Bissett Sélect de l'Équitable		1016	1116	1416	3216
	Fonds d'actions canadiennes à faible volatilité Sélect de l'Équitable		1009	1109	1409	3209
	Fonds d'actions canadiennes Sélect de l'Équitable		1003	1103	1403	3203
Fonds d'actions étrangères	Fonds d'actions productives de revenus Dynamique Sélect de l'Équitable		1049	1149	1449	3249
	Fonds américain Dynamique Sélect de l'Équitable		1047	1147	1447	3247
	Fonds mondial de découverte Dynamique Sélect de l'Équitable		1045	1145	1445	3245
	Fonds de croissance de petites capitalisations mondiales Mackenzie Sélect de l'Équitable		1017	1117	1417	3217
	Fonds Europlus Invesco Sélect de l'Équitable		1018	1118	1418	3218
	Fonds de sociétés mondiales Invesco Sélect de l'Équitable		1050	1150	1450	3250
Fonds de portefeuille	Fonds international des sociétés Invesco Sélect de l'Équitable		1030	1130	1430	3230
	Portefeuille de croissance équilibré à gestion active Sélect de l'Équitable		1039	1139	1439	3239
	Portefeuille de revenu équilibré à gestion active Sélect de l'Équitable		1038	1138	1438	3238
	Portefeuille équilibré à gestion active Sélect de l'Équitable		1037	1137	1437	3237
	Portefeuille de croissance équilibré Tacticiel Invesco Sélect de l'Équitable		1044	1144	1444	3244
	Portefeuille de revenu équilibré Tacticiel Invesco Sélect de l'Équitable		1043	1143	1443	3243
	Portefeuille équilibré de croissance Quotentiel Sélect de l'Équitable		1022	1122	1422	3222
	Portefeuille équilibré de revenu Quotentiel Sélect de l'Équitable		1021	1121	1421	3221
	Portefeuille d'actions diversifié Quotentiel Sélect de l'Équitable		1024	1124	1424	3224
	Portefeuille de revenu diversifié Quotentiel Sélect de l'Équitable		1023	1123	1423	3223
Portefeuille de croissance Quotentiel Sélect de l'Équitable		1025	1125	1425	3225	

Selon nos règles administratives, les unités des fonds FAR, FR et SFA-CB ne peuvent être détenues au titre d'un même contrat.

FAR = frais d'acquisition reportés (des frais d'acquisition sont imputés au client) SFA = sans frais d'acquisition FR = frais d'acquisition réduits (des frais d'acquisition sont imputés au client) SFA-CB = rétrofacturation sans frais d'acquisition (rétrofacturation au conseiller)



## DIRECTIVES DE PLACEMENT – FONDS INDISPENSABLES SÉLECTS

### 4. Achats périodiques par sommes fixes

Veillez sélectionner la fréquence :

- hebdomadaire     mensuelle     bi-mensuelle  
 trimestrielle     semestrielle     annuelle

Date de début (du 1<sup>er</sup> au 28<sup>e</sup> jour) :

(aaaa/mm/jj) \_\_\_\_\_

Date de fin (facultative) (du 1<sup>er</sup> au 28<sup>e</sup> jour) :

(aaaa/mm/jj) \_\_\_\_\_

Le minimum pour chaque somme « du fonds » est de 500 \$ et allant « au fonds » est de 50 \$. Les achats périodiques par sommes fixes doivent s'effectuer au titre de la même option de frais d'acquisition. Veuillez consulter la section 4 pour la sélection de fonds et le code des fonds.

Du fonds		Au fonds		Du fonds		Au fonds	
Code du fonds	Montant	Code du fonds	Montant	Code du fonds	Montant	Code du fonds	Montant
			\$				\$
			\$				\$
	\$		\$				\$
			\$				\$

### 5. Substitutions

Substituer le nom du fonds	Code du fonds	Montant <input type="checkbox"/> % ou <input type="checkbox"/> \$	par le nom du fonds	Code du fonds	Montant <input type="checkbox"/> % ou <input type="checkbox"/> \$

Nota : les substitutions de fonds doivent s'effectuer au titre de la même option de frais d'acquisition. Pour transférer les fonds assortis de l'option FAR ou l'option FR à l'option SFA, veuillez utiliser le formulaire Fonds indispensables Sélects – changement de l'option relative aux frais d'acquisition (n° 1388FR). Vous devez maintenir les montants minimaux en tout temps. Des frais de 25 \$ pourraient être exigés pour tout retrait ou toute substitution. Les substitutions n'affectent pas vos garanties.

### 6. Réinitialisation des garanties sur les prestations au décès et à l'échéance

Les réinitialisations sont offertes seulement avec les options des fonds indispensables Sélects catégorie Succession (75/100) et des fonds indispensables Sélects catégorie Protection (100/100). Veuillez consulter votre notice explicative afin d'obtenir une explication des termes et des garanties.

#### Réinitialisation de la garantie sur la prestation à l'échéance

- J'autorise ou nous autorisons une réinitialisation de la base de la garantie sur la prestation à l'échéance au titre du contrat mentionné ci-dessus et je comprends ou nous comprenons les dispositions suivantes relatives à la réinitialisation :
- La date de réinitialisation sera celle à laquelle nous recevrons le présent formulaire de directives à notre siège social.
  - L'exercice de cette réinitialisation aura pour effet d'augmenter la base de la garantie à l'échéance de la valeur du contrat à la date de réinitialisation. La réinitialisation ne surviendra que si la valeur du contrat est supérieure à la base de la garantie à l'échéance.
  - Si la date du dépôt à l'échéance est dans moins de 15 ans de la date de réinitialisation, l'exercice de cette réinitialisation aura également pour effet de reporter la date de dépôt à l'échéance dans 15 ans à compter de la date de réinitialisation.

#### Réinitialisation de la garantie sur la prestation au décès

- J'autorise ou nous autorisons une réinitialisation de la base de la garantie sur la prestation au décès au titre du contrat mentionné ci-dessus et je comprends ou nous comprenons les dispositions suivantes relatives à la réinitialisation :
- La date de réinitialisation sera celle à laquelle nous recevrons le présent formulaire de directives à notre siège social.
  - L'exercice de cette réinitialisation aura pour effet d'augmenter la base de la garantie au décès de la valeur du contrat à la date de réinitialisation. La réinitialisation ne surviendra que si la valeur du contrat est supérieure à la base de la garantie au décès.



## DIRECTIVES DE PLACEMENT – FONDS INDISPENSABLES SÉLECTS

### 7. Source des fonds

Veillez sélectionner toutes les options qui s'appliquent :

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Salaire ou revenu gagné | <input type="checkbox"/> Revenu d'entreprise | <input type="checkbox"/> Épargne de la souscriptrice ou du souscripteur ou titulaire |
| <input type="checkbox"/> Fonds empruntés         | <input type="checkbox"/> Dons                | <input type="checkbox"/> Produit d'une prestation de décès ou d'une succession       |
| <input type="checkbox"/> Vente d'une propriété   | <input type="checkbox"/> Autre _____         |  |

Nota : un tiers cotise-t-il aux fonds?  Non  Oui – veuillez remplir le formulaire Renseignements sur le tiers (n° 31FR)

### 8. Directives spéciales :

### 9. Convention et signatures

Toute personne soussignée a reçu et accepte tous les renseignements et les directives énoncés ci-dessus et convient également que :

- Les affectations des primes et les options de placement automatique choisies demeurent en vigueur jusqu'à ce que la Compagnie reçoive une demande de modification par écrit de la part de toute personne titulaire de contrat.
- Les affectations des primes, les transferts et les options de placement automatique sont assujettis aux minimums stipulés dans votre contrat.
- Les directives relatives aux dépôts remplaceront toute directive précédente ou tout placement automatique.
- Tout transfert d'un autre produit pourrait entraîner des frais de vente ou une perte des garanties.
- Les renseignements personnels que vous avez fournis de plein gré dans le présent formulaire de directives de placement seront utilisés par nous aux fins de souscription, de service, d'administration, de traitement et d'évaluation des réclamations qui sont liées à la présente demande ainsi qu'à tout contrat qui en découle et tout document complémentaire. Les renseignements figurant au dossier sont accessibles pour les usages décrits mentionnés ci-dessus au personnel autorisé, aux réassureurs de la Compagnie ainsi qu'aux tiers engagés par nous, et à toute autre personne ou partie qui obtient l'autorisation de toute personne soussignée.

Date (aaaa/mm/jj)

Signature de la titulaire ou du titulaire de contrat :

Signature de la cotitulaire ou du cotitulaire de contrat :  
(le cas échéant)

Signature de la bénéficiaire irrévocable ou du bénéficiaire irrévocable :  
(le cas échéant)

Signature de la cessionnaire ou du cessionnaire :  
(le cas échéant)

Signature du conseiller (si l'autorisation de négociation limitée est au dossier) :

Veillez faire parvenir le formulaire dûment rempli à l'adresse suivante :

#### **Assurance vie Équitable du Canada**

One Westmount Road North  
P.O. Box 1603 Str. Waterloo  
Waterloo (Ontario) N2J 4C7

**Télécopieur** : 519 883-7404

**Par courriel** : [epargneretraite@equitable.ca](mailto:epargneretraite@equitable.ca)